

Appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir à l'Ecole supérieure des Arts Saint-Luc de Liège

Enseignement supérieur artistique de type court et de type long

Domaine des Arts plastiques, visuels et de l'espace

Annexe à l'appel au Moniteur belge

Année académique 2025-2026

Personnel enseignant et administratif

Personnel enseignant

1. **Le présent appel est lancé conformément aux dispositions de l'article 355 du décret du 20.12.2001** fixant les règles spécifiques à l'Enseignement supérieur artistique organisé en Ecoles supérieures des Arts (organisation, financement, encadrement, statut des personnels, droits et devoirs des étudiants). Le texte coordonné du présent décret peut être consulté sur le site « Gallilex » : www.gallilex.cfwb.be.
2. **Les emplois vacants à pourvoir visent des fonctions de conférencier, d'assistant, de chargé d'enseignement et de professeur** telles que définies aux articles 69, 72, 75 et 78 du décret du 20.12.2001.
3. **Les emplois vacants en 2025-2026 figurent ci-après :**

Le volume de charge des professeurs, chargés d'enseignement et assistants constitue le nombre d'heures à prester par semaine (le diviseur représentant le nombre d'heures à prester sur une semaine pour un temps plein). Le volume de charge des conférenciers constitue le nombre total d'heures à prester pendant la durée du contrat (30h représentant une heure d'enseignement par semaine sur la durée d'une année académique).

Le lieu de travail pour tous les emplois repris ci-dessous est : 4020 Liège, Bd de la Constitution, 41.

TYPE COURT

Bande Dessinée

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/ Diviseur	Bac/ Master	Remarque
1	PTC	CG	Histoire et actualité des arts: Générale	1/16	B	1
2	PTC	CT	Techniques et technologies: Infographie	2/16	B	1
3	PTC	CA	Dessin: Dessin et moyens d'expression	4/16	B	1
4	CTC	CG	Histoire et actualité des arts: Générale	90/600	B	1
5	CTC	CG	Philosophie: Générale	60/600	B	1
6	CTC	CG	Sciences humaines et sociales: Sociologie générale	30/600	B	1
7	CTC	CA	Bande dessinée: Atelier	240/600	B	1
8	CTC	CA	Bande dessinée: Atelier	60/600	B	1
9	CTC	CA	Dessin: Dessin et moyens d'expression	180/600	B	1
10	CTC	CA	Dessin: Dessin et moyens d'expression	120/600	B	1

Illustration

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/ Diviseur	Bac/ Master	Remarque
11	PTC	CA	Dessin: Dessin et moyens d'expression	4/16	B	2
12	PTC	CA	Illustration: Atelier	8/16	B	
13	CTC	CG	Actualités culturelles: Générales	30/600	B	
14	CTC	CG	Histoire et actualité des arts: Générale	120/600	B	
15	CTC	CG	Philosophie: Générale	60/600	B	
16	CTC	CG	Sciences humaines et sociales: Sociologie générale	30/600	B	
17	CTC	CG	Sémiologie: Générale	60/600	B	
18	CTC	CT	Techniques et technologies: Infographie	180/600	B	
19	CTC	CA	Dessin: Dessin et moyens d'expression	60/600	B	

Peinture

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/ Diviseur	Bac/ Master	Remarque
20	CTC	CT	Techniques et technologies: Techniques fondamentales	120/600	B	
21	CTC	CA	Peinture: Atelier	120/600	B	

Peinture / Sculpture

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/ Diviseur	Bac/ Master	Remarque
22	PTC	CA	Soutien à l'option	2/16	B	2
23	PTC	CA	Soutien à l'option	2/16	B	
24	CTC	CG	Sciences humaines et sociales: Sociologie générale	30/600	B	

Photographie

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/ Diviseur	Bac/ Master	Remarque
25	PTC	CG	Actualités culturelles: Générales	1/16	B	
26	PTC	CG	Gestion: Gestion commerciale	1/16	B	2
27	PTC	CT	Techniques et technologies: Infographie	9/16	B	
28	PTC	CT	Techniques et technologies: Photographie	2/16	B	
29	PTC	CT	Techniques et technologies: Vidéographie	1/16	B	1 -2
30	PTC	CT	Techniques et technologies: Vidéographie	1/16	B	1
31	PTC	CA	Photographie: Atelier	4/16	B	
32	PTC	CA	Photographie: Atelier	4/16	B	
33	PTC	CA	Photographie: Atelier	8/16	B	2
34	PTC	CA	Vidéographie: Atelier	4/16	B	1 - 2
35	PTC	CA	Vidéographie: Atelier	2/16	B	1
36	CTC	CG	Histoire et actualité des arts: Générale	120/600	B	
37	CTC	CG	Langues: Anglais technique	120/600	B	
38	CTC	CG	Sciences humaines et sociales: Droit	30/600	B	
39	CTC	CG	Sciences humaines et sociales: Sociologie générale	30/600	B	

40	CTC	CT	Techniques et technologies: Photographie et image imprimée	30/600	B	
41	CTC	CT	Techniques et technologies: Techniques d'impression	120/600	B	

Publicité

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Bac/Master	Remarque
42	PTC	CG	Sciences humaines et sociales: Psychologie	2/16	B	2
43	PTC	CT	Techniques et technologies: Infographie	2/16	B	
44	CTC	CT	Ecriture: Rédaction publicitaire	30/600	B	
45	CTC	CT	Techniques et technologies: Imprimerie	60/600	B	
46	CTC	CT	Techniques et technologies: Infographie	30/600	B	
47	CTC	CT	Techniques et technologies: Infographie	30/600	B	
48	CTC	CA	Dessin: Dessin et moyens d'expression	60/600	B	

Sculpture

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Bac/Master	Remarque
49	CTC	CA	Sculpture: Atelier	120/600	B	

TYPE LONG

Agrégation

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Bac/Master	Remarque
50	PTL	CT	Didactique des disciplines artistiques: Arts plastiques, visuels et de l'espace	3/12	M	
51	PTL	CT	Stages	3/12	M	

Architecture d'intérieur

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Bac/Master	Remarque
52	PTL	CG	Philosophie: Générale	1/12	B	
53	PTL	CG	Sciences humaines et sociales: Psychologie	1/12	B	2
54	PTL	CT	Pratique sociale et professionnelle: Gestion	1/12	M	
55	PTL	CA	Architecture d'intérieur: Atelier	2/12	B	2
56	PTL	CA	Dessin: Dessin et moyens d'expression	3/12	B	
57	PTL	CA	Espace urbain: Atelier	2/12	M	
58	PTL	CA	Patrimoine bâti: Méthodologie du projet de restauration	2/12	M	2
59	CE	CA	Architecture d'intérieur: Atelier	8/20	B	2
60	CE	CA	Architecture d'intérieur: Atelier	8/20	B	2
61	CE	CA	Architecture d'intérieur: Atelier	4/20	B	2
62	CE	CA	Architecture: Construction (pratique)	4/20	B	2
63	CE	CA	Dessin: Dessin et moyens d'expression	4/20	B	
64	A	CA	Architecture: Construction (pratique)	4/20	B	
65	CTL	CG	Actualités culturelles: Générales	90/600	B	
66	CTL	CG	Actualités culturelles: Générales	60/600	B/M	

67	CTL	CG	Histoire et actualité des arts: Générale	60/600	B	
68	CTL	CG	Histoire et actualité des arts: Générale	30/600	B	
69	CTL	CG	Philosophie: Générale	30/600	B	
70	CTL	CG	Sciences humaines et sociales: Sociologie générale	60/600	B	
71	CTL	CT	Pratique sociale et professionnelle: Gestion	30/600	M	
72	CTL	CT	Techniques et technologies: Equipements des espaces culturels	30/600	M	
73	CTL	CA	Architecture d'intérieur: Recherches et projets	60/600	M	
74	CTL	CA	Dessin: Dessin et moyens d'expression	240/600	B	
75	CTL	CA	Soutien à l'option: Dramaturgie et mise en scène	30/600	M	
76	CTL	CA	Structure formelle: Recherches plastiques et tridimensionnelles	90/600	B	

Conservation, restauration des œuvres d'art

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Bac/Master	Remarque
77	PTL	CG	Actualités culturelles: Générales	1/12	B/M	
78	PTL	CG	Histoire et actualités des arts: Générale	4/12	B/M	2
79	PTL	CG	Sciences et sciences appliquées: Chimie de base	3/12	B/M	1 - 2
80	PTL	CG	Sciences et sciences appliquées: Chimie de base	2/12	B	1
81	PTL	CG	Sémiologie: Générale	1/12	B	
82	PTL	CT	Pratique sociale et professionnelle: Générale	1/12	B	
83	PTL	CT	Pratique sociale et professionnelle: Gestion	1/12	M	
84	PTL	CA	Conservation, restauration des œuvres d'art: Atelier	11/12	B/M	
85	PTL	CA	Photographie: Studio	1/12	B	2
86	CE	CA	Conservation, restauration des œuvres d'art: Atelier	4/20	B	
87	CTL	CA	Conservation et restauration: Peinture	210/600	B	

Communication visuelle et graphique

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Bac/Master	Remarque
88	PTL	CG	Histoire et actualité des arts: Nouveaux médias	1/12	M	2
89	PTL	CG	Sciences humaines et sociales: Développement durable	1/12	M	2
90	PTL	CG	Sciences humaines et sociales: Sociologie de l'édition	1/12	M	2
91	PTL	CG	Sémiologie: Générale	2/12	B	
92	PTL	CT	Techniques et technologies: Image numérique	2/12	M	
93	PTL	CT	Techniques et technologies: Infographie	8/12	B	
94	PTL	CA	Communication visuelle et graphique: Atelier	4/12	B	2

95	PTL	CA	Communication visuelle et graphique: Atelier	12/12	B	
96	PTL	CA	Communication visuelle et graphique: Atelier	8/12	B	
97	CE	CT	Stages	2/20	B	
98	CE	CA	Communication visuelle et graphique: Atelier	4/20	M	2
99	A	CT	Stages	2/20	B	
100	A	CT	Techniques et technologies: Imprimerie	2/20	B	
101	A	CA	Communication visuelle et graphique: Atelier	4/20	M	
102	A	CA	Communication visuelle et graphique: Atelier	2/20	B	
103	CTL	CT	Ecriture: Texte et mise en écrit	30/600	M	
104	CTL	CT	Production: Editions et publications	60/600	M	
105	CTL	CT	Production: Projets artistiques	60/600	M	

Design industriel

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/ Diviseur	Bac/ Master	Remarque
106	PTL	CA	Dessin: Dessin et moyens d'expression	3/12	B	
107	A	CT	Techniques et technologies: Dessin industriel	4/20	B	
108	A	CA	Design industriel: Atelier	10/20	B	
109	A	CA	Design industriel: Atelier	8/20	B	
110	A	CA	Dessin: Dessin et moyens d'expression	2/20	B	
111	CTL	CG	Actualités culturelles: Générales	60/600	B	
112	CTL	CG	Sciences et sciences appliquées: Electricité	120/600	B	1
113	CTL	CG	Sciences humaines et sociales: Sémiologie générale	30/600	B	
114	CTL	CT	Sciences appliquées: Ergonomie - physiologie	30/600	B	
115	CTL	CT	Sciences appliquées: Mécanique	30/600	B	
116	CTL	CT	Techniques et technologies: Informatique	30/600	B	
117	CTL	CT	Techniques et technologies: Informatique	120/600	B	
118	CTL	CT	Techniques et technologies: Technologie pratique des matériaux	30/600	M	

Type long

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/ Diviseur	Bac/ Master	Remarque
119	CTL	CG	Droit: Général	120/600	M	

TYPE COURT/TYPE LONG

Cours à choix

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/ Diviseur	Bac/ Master	Remarque
120	CTL	CG	Histoire et actualité des arts: Arts non-européens	60/600	B	

121	CTL	CG	Langues: Anglais	120/600	B	
122	CTL	CT	Ecriture: Création textuelle	60/600	B	
123	CTL	CT	Ecriture: Exposé oral	60/600	B	
124	CTL	CT	Production: Projets artistiques	120/600	B	1
125	CTL	CT	Techniques et technologies	15/600	B	
126	CTL	CT	Techniques et technologies	15/600	B	
127	CTL	CT	Techniques et technologies: Couleur	120/600	B	
128	CTL	CT	Techniques et technologies: Environnement numérique et réseaux	60/600	B	1
129	CTL	CT	Techniques et technologies: Gravure, impression	120/600	B	
130	CTL	CT	Techniques et technologies: Informatique	60/600	B	
131	CTL	CT	Techniques et technologies: Packaging	120/600	B	
132	CTL	CT	Techniques et technologies: Photographie et image imprimée	60/600	B	
133	CTL	CT	Techniques et technologies: Techniques d'impression	60/600	B	1
134	CTL	CT	Techniques et technologies: Technologie pratique des matériaux	60/600	B	
135	CTL	CA	Céramique: Céramique et moyens d'expression	120/600	B	
136	CTL	CA	Communication visuelle et graphique: Atelier	60/600	B	
137	CTL	CA	Design textile: Atelier	120/600	B	
138	CTL	CA	Dessin: Anatomie	180/600	B	
139	CTL	CA	Dessin: D'animation	120/600	B	
140	CTL	CA	Dessin: Dessin et moyens d'expression	60/600	B	
141	CTL	CA	Dessin: Story-Board	60/600	B	1
142	CTL	CA	Illustration: Atelier	120/600	B	
143	CTL	CA	Photographie: Atelier	60/600	B	1
144	CTL	CA	Photographie: Atelier	180/600	B	1
145	CTL	CA	Reliure: Recherches plastiques	60/600	B	
146	CTL	CA	Sérigraphie: Atelier	240/600	B	
147	CTL	CA	Vidéographie: Atelier	60/600	B	

Légende :

Fonctions : PTC : professeur type court, PTL : professeur type long, CE : chargé d'enseignement, A : assistant, CTC : conférencier type court et CTL : conférencier type long

Catégories : CA : cours artistique, CG : cours général et CT : cours technique

Remarques :

1 : Voir **descriptifs des cours/profils/remarques en annexe 2** sur www.saint-luc.be, rubriques « L'école » - « Offres d'emploi »

2 : Emplois vacants occupés en 2024-2025 et reconduits en vue d'un engagement à durée indéterminée en 2025-2026

N.B. : certaines fonctions ou le volume horaire de certaines fonctions sont susceptibles d'être réduits ou supprimés en début d'année académique en fonction de la population scolaire effective.

4. Conditions requises :

- a) Nul ne peut être désigné à titre temporaire s'il ne remplit pas les conditions fixées par la réglementation en vigueur (art. 82, 364 et 365 du décret du 20.12.2001).
- b) Etre porteur d'un des titres de capacité pour la fonction à conférer comme stipulé à l'article 82 du décret du 20.12.2001.
- c) Déposer un projet pédagogique et artistique particulier tel que stipulé aux articles 8 à 12 bis du décret du 20.12.2001. Le projet du candidat expose la manière détaillée et singulière dont – pour chaque activité d'enseignement ou chaque cours pour lequel il postule – il envisage sa tâche d'enseignant au sein de l'école. **Le texte de ce projet pédagogique ne devra pas dépasser quatre faces A4.**
- d) **Uniquement pour les candidats à une désignation à titre temporaire dans une fonction de professeur ou de chargé d'enseignement pour les emplois en cours artistiques** : faire la preuve d'une expérience utile hors enseignement de cinq ans dans une pratique artistique ; l'expérience utile doit être en rapport avec le cours à conférer. L'expérience utile susvisée est constituée par les services accomplis dans le secteur privé ou public, il s'agit de l'expérience acquise hors enseignement par l'exercice d'un métier, d'une profession ou d'une pratique artistique.

Les informations nécessaires et les instructions à suivre pour la reconnaissance de cette expérience utile font l'objet de la circulaire n°8777, publiée le 1^{er} décembre 2022 et consultable sur le portail d'accès aux circulaires émises par la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'adresse suivante : [Enseignement.be - Circulaires](https://enseignement.be/circulaires).

5. Forme de la candidature :

Toute candidature sera introduite via le **formulaire de candidature annexe 1** (www.saint-luc.be, rubriques « L'école » - Offres d'emploi ») complété, daté et signé et accompagné :

- o D'une lettre de motivation
- o D'un curriculum vitae
- o D'une copie des titres requis : diplôme supérieur belge, équivalence d'un titre étranger ou reconnaissance de la notoriété professionnelle (ou la preuve de l'introduction de la demande de reconnaissance de cette notoriété **avec mention des intitulés demandés**)
- o Du projet pédagogique et artistique relatif au cours à conférer
- o **Uniquement pour les emplois de professeur ou chargé d'enseignement de cours artistiques** : la preuve de la valorisation, par la Commission de reconnaissance d'expérience utile, de cinq années d'expérience utile hors enseignement en rapport avec le cours sollicité (ou la preuve de l'introduction de la demande de reconnaissance de cette expérience utile **avec mention des intitulés demandés**)

Les enseignants déjà en fonction à l'ESA Saint-Luc Liège ne sont pas tenus de joindre les titres requis/reconnaisances d'expériences utiles si ceux-ci figurent déjà dans leur dossier administratif. Il suffit dans ce cas d'indiquer dans la candidature que ces pièces sont déjà en possession du Service du personnel de l'ESA. **Attention néanmoins à veiller à ce que les titres/reconnaisances d'expériences utiles figurant déjà dans le dossier administratif soient bien ceux requis pour l'emploi postulé.**

Tout autre document en annexe est le bienvenu (publications artistiques ou scientifiques, books, expériences professionnelles, etc.). **Sur toute annexe sera indiqué le nom et le prénom du candidat ainsi que le numéro de l'emploi sollicité. Aucun document dépassant le format A4 n'est autorisé.**

L'extrait du casier judiciaire **ne doit pas** être joint à la candidature. Toutefois, si le candidat reçoit la notification de sa désignation, il devra fournir un extrait de casier judiciaire 596.2 (modèle destiné aux contacts avec les mineurs) datant de moins de six mois pour que sa désignation devienne effective.

6. Introduction des candidatures :

Les candidatures doivent être soit :

- **Adressées par pli recommandé au plus tard le lundi 5 mai 2025 (date de la poste faisant foi)**
- **Déposées en mains propres (*) au Service du personnel de l'ESA contre accusé de réception au plus tard le lundi 5 mai 2025 17h (date de l'accusé de réception faisant foi)**

(*) par le candidat lui-même, ou par une personne à qui il aura donné procuration en bonne et due forme (la personne qui dépose le dossier devra être porteuse d'un document signé par le candidat l'autorisant à procéder au dépôt en lieu et place de celui-ci)

A l'attention de :

Roland DECAUDIN
Directeur de l'École supérieure des Arts Saint-Luc
Boulevard de la Constitution, 41
4020 LIEGE

En cas de candidatures multiples :

- Chaque candidature doit être composée d'un formulaire de candidature et d'un dossier complet (soit l'ensemble des pièces mentionnées ci-dessus)
- Les différentes candidatures peuvent être envoyées au moyen du même envoi recommandé

Toute candidature incomplète, transmise hors délais ou par courrier ordinaire ne sera pas jugée valable et ne sera pas examinée par la Commission compétente.

7. Forme et délai pour la présentation éventuelle des candidats devant la commission de recrutement :

La Commission de recrutement, constituée à cet effet, examine les candidatures et, au besoin, convoque les candidats pour un entretien complémentaire avant sélection.

Chaque candidat sera averti personnellement par courrier de l'issue qui aura été réservée à sa (ses) candidature(s).

Définitions et informations utiles :

Titres de capacité :

1. **Pour l'enseignement des cours généraux**, nul ne peut exercer la fonction de professeur ou de chargé d'enseignement s'il n'est porteur d'un diplôme de docteur, de master conféré conformément aux dispositions du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études ou d'ingénieur industriel ou d'architecte ou d'un titre de niveau universitaire délivré par une haute école organisée ou subventionnée ou d'un titre dont le porteur a obtenu l'assimilation à un tel diplôme.
2. **Pour l'enseignement des cours techniques**, nul ne peut exercer la fonction de professeur, de chargé d'enseignement ou d'assistant s'il n'est porteur d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur ou d'un titre dont le porteur a obtenu l'assimilation à un tel diplôme.
3. **Pour l'enseignement des cours artistiques**, nul ne peut exercer la fonction de professeur, de chargé d'enseignement ou d'assistant s'il n'est porteur d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur artistique ou d'un titre dont le porteur a obtenu l'assimilation à un tel diplôme.

Le Gouvernement peut, sur avis favorable de la Commission de reconnaissance de l'expérience utile et de notoriété, accepter qu'une notoriété professionnelle, scientifique ou artistique, en relation avec la fonction et les cours à conférer, tienne lieu, à titre personnel, des titres exigés. La procédure à suivre afin de demander la reconnaissance d'une telle notoriété fait l'objet de la circulaire n°8777, publiée le 1^{er} décembre 2022 et consultable sur le portail d'accès aux circulaires émises par la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'adresse suivante : [Enseignement.be - Circulaires](https://www.enseignement.be).

Des différentes fonctions :

1. **La fonction de professeur** est exercée au type court et au type long dans le cadre d'une désignation à titre temporaire pour une durée déterminée ou indéterminée ou d'une nomination à titre définitif.
2. **La fonction de chargé d'enseignement** est exercée au type long dans le cadre d'une désignation à titre temporaire pour une durée déterminée ou indéterminée ou d'une nomination à titre définitif. **A condition d'avoir exercé pendant au moins six ans la fonction de professeur ou d'assistant, dont deux au moins dans l'ESA où est effectuée la désignation.**
3. **La fonction d'assistant** est exercée au type long dans le cadre d'une désignation à durée déterminée pour un terme de deux années académiques renouvelable deux fois.
4. **La fonction de conférencier** est exercée au type court et au type long dans le cadre d'un mandat à titre temporaire pour une durée déterminée.

Définitions spécifiques aux notions statutaires :

1. **Mutation** : le transfert, dans la même fonction et le même cours à conférer que celui pour lequel le membre du personnel est nommé ou engagé à titre définitif, d'un membre du personnel nommé ou engagé à titre définitif vers une Ecole supérieure des Arts du même Pouvoir organisateur ou vers une Ecole supérieure des Arts d'un autre Pouvoir organisateur du même réseau ;
2. **Changement d'affectation** : la réaffectation, dans la même fonction et le même cours à conférer que celui pour lequel il est nommé ou engagé à titre définitif, d'un membre du personnel en disponibilité par défaut d'emploi vers une Ecole supérieure des Arts du même Pouvoir organisateur ou vers une Ecole supérieure des Arts d'un autre Pouvoir organisateur du même réseau ou d'un autre réseau ;
3. **Extension de charge** : la procédure selon laquelle le Pouvoir organisateur étend la charge d'un membre du personnel nommé ou engagé à titre définitif, d'un membre du personnel désigné à titre temporaire pour une durée indéterminée, dans la même fonction et les mêmes cours à conférer ou dans la même fonction et d'autres cours à conférer et à concurrence d'une charge complète maximum à titre de temporaire pour une durée indéterminée.

Annexe 1 : Formulaire de candidature pour un emploi d'enseignant : www.saint-luc.be, rubriques « L'école » - « Offres d'emploi ».

Annexe 2 : Descriptifs de cours/profils/remarques pour les emplois n°1 à 10, 29, 30, 34, 35, 79, 80, 112, 124, 128, 133, 141, 143 et 144 : www.saint-luc.be, rubriques « L'école » - « Offres d'emploi ».

Personnel administratif

1. **Le présent appel est lancé aux candidats à une désignation à titre temporaire conformément aux dispositions du décret du 20.06.2008**, relatif aux membres du personnel administratif des Ecoles supérieures des Arts organisées ou subventionnées par la Communauté française.

2. **Conditions requises :**

Nul ne peut être désigné à titre temporaire, s'il ne remplit pas les conditions requises définies à l'article 10 du décret du 20.06.2008.

3. **Forme de la candidature :**

Toute candidature sera introduite via le **formulaire de candidature annexe 3** (www.saint-luc.be, rubriques « L'école » - « Offres d'emploi ») complété, daté et signé et accompagné :

- D'une lettre de motivation et un curriculum vitae ;
- De la copie du diplôme ou certificat requis

Les membres du personnel déjà en fonction à l'ESA Saint-Luc Liège ne sont pas tenus de joindre le titre requis si celui-ci figure déjà dans leur dossier administratif. Il suffit dans ce cas d'indiquer dans la candidature que cette pièce est déjà en possession du Service du personnel de l'ESA. **Attention néanmoins à veiller à ce que le titre figurant déjà dans le dossier administratif soit bien celui requis pour l'emploi postulé.**

L'extrait du casier judiciaire **ne doit pas** être joint à la candidature. Toutefois, si le candidat reçoit la notification de sa désignation, il devra fournir un extrait de casier judiciaire 596.2 (modèle destiné aux contacts avec les mineurs) datant de moins de six mois pour que sa désignation devienne effective.

4. **Introduction des candidatures :**

Les candidatures doivent être soit :

- **Adressées par pli recommandé au plus tard le lundi 5 mai 2025 (date de la poste faisant foi)**
- **Déposées en mains propres (*) au Service du personnel de l'ESA contre accusé de réception au plus tard le lundi 5 mai 2025 17h (date de l'accusé de réception faisant foi)**

(*) par le candidat lui-même, ou par une personne à qui il aura donné procuration en bonne et due forme (la personne qui dépose le dossier devra être porteuse d'un document signé par le candidat l'autorisant à procéder au dépôt en lieu et place de celui-ci)

A l'attention de :

Roland DECAUDIN
Directeur de l'Ecole supérieure des Arts Saint-Luc
Boulevard de la Constitution, 41
4020 LIEGE

En cas de candidatures multiples :

- Chaque candidature doit être composée d'un formulaire de candidature et d'un dossier complet (soit l'ensemble des pièces mentionnées ci-dessus)
- Les différentes candidatures peuvent être envoyées au moyen du même envoi recommandé

Toute candidature incomplète, transmise hors délais ou par courrier ordinaire ne sera pas jugée valable et ne sera pas examinée par la Commission compétente.

Le cas échéant, la Direction convoquera les candidats retenus pour un entretien individuel.

Chaque candidat sera averti personnellement par courrier de l'issue qui aura été réservée à sa (ses) candidature(s).

5. Les emplois vacants en 2025-2026 figurent ci-après :

Emploi n°	Niveau	Fonction	Rang	Volume	Titres	Remarque
1	1	Attaché	1	19h/sem	Master/Licence	1 - 2

Remarques :

1 : Voir **profil de fonction en annexe 4** sur www.saint-luc.be, rubriques « L'école » - « Offres d'emploi »

2 : Emploi vacant occupé en 2024-2025 et reconduit en vue d'un engagement à durée indéterminée en 2025-2026

N.B. : certaines fonctions ou le volume horaire de certaines fonctions sont susceptibles d'être réduits ou supprimés en début d'année académique en fonction de la population scolaire effective.

Annexe 3 : Formulaire de candidature pour un emploi administratif : www.saint-luc.be, rubriques « L'école » - « Offres d'emploi ».

Annexe 4 : Profil de fonction emploi administratif n°1 : www.saint-luc.be, rubriques « L'école » - « Offres d'emploi ».